



VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

**RÈGLEMENT N° 2022-699 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2022-676
SUR LA RÉGIE INTERNE ET LA PROCÉDURE D'ASSEMBLÉE DU
CONSEIL DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES**

ÉCHÉANCIER

AVIS DE MOTION :	PRÉVU LE 8 NOVEMBRE 2022
PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT :	PRÉVUE LE 8 NOVEMBRE 2022
ADOPTION FINALE :	PRÉVUE LE 22 NOVEMBRE 2022
EN VIGUEUR :	LE

MODIFIÉ PAR :

RÈGLEMENT	ADOPTÉ	COMMENTAIRES

VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

RÈGLEMENT N° 2022-699 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2022-676 SUR LA RÉGIE INTERNE ET LA PROCÉDURE D'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Le conseil municipal de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures décrète ce qui suit :

1. L'article 64 du *Règlement n° 2022-676 sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures* est remplacé par le suivant :

64 Les questions peuvent également être adressées par écrit. Elles doivent être transmises en complétant le formulaire disponible, dans la section « conseil » sur le site internet de la Ville au plus tard huit (8) heures avant le début d'une séance. Les questions écrites doivent totaliser un maximum de cinquante (50) mots par personne. La personne doit s'identifier en incluant le nom de la rue sur laquelle elle réside. La question, incluant le nom de la personne et de la rue sur laquelle elle réside, sera lue par le greffier.

2. L'article 66 du *Règlement n° 2022-676 sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures* est remplacé par le suivant :

66 Les questions seront lues dans l'ordre suivant : Questions écrites reçues suivant le formulaire décrit à l'article 64, questions écrites sur la plateforme de diffusion web pendant la séance, questions des personnes présentes dans la salle. Il doit s'agir de questions, les commentaires ne seront pas lus.

3. L'article 69 du *Règlement n° 2022-676 sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures* est remplacé par le suivant :

69 Après la lecture des questions écrites reçues suivant le formulaire et des questions écrites sur la plateforme de diffusion web pendant la séance, le président invite les personnes présentes dans la salle qui désirent poser une question à se rendre à l'endroit prévu à cette fin.

4. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ à la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, ce _____ 2022.

Sylvain Juneau, maire

M^e Marie-Josée Couture, greffière